

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00398 Numéro SIREN : 380 200 980 Nom ou dénomination : GIRARD
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2022 sous le numéro de dépôt 1158



Greffe du tribunal de commerce de Saintes
Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30
Téléphone : 05 46 93 01 02
www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2017 B 00398
GIRARD
12 B ROUTE DE CHEZ PAIN
17120 MEURSAC

Nos références : MCU/2017 B 00398

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : GIRARD

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

12 B ROUTE DE CHEZ PAIN
17120 MEURSAC

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 380200980 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 23/02/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/1158, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/03/2021

Récépissé délivré le 23/02/2022

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



23/02/2022
2017 B398
1158

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 AOUT 2021

SAS GIRARD
12 B Route De Chez Pain
17120 MEURSAC

Société au capital de 325 095 €
RCS SAINTES 380 200 980

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept août à quatorze heures, les actionnaires de la **SAS GIRARD**, société commerciale au capital de 325 095 € dont le siège social est situé 12 B Route De Chez Pain 17120 MEURSAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le numéro 380 200 980, se sont réunis audit siège social en Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée est présidée par **Madame Sandrine GIRARD**, présidente, titulaire de 640 actions numérotées 8 921 à 9 560 inclus.

La présidente constate qu'est également présent son père, **Monsieur Roger Girard**, Directeur Général, titulaire de 10 836 actions numérotées 1 à 249 inclus, 501 à 1 643 inclus, 2 787 à 4 562 inclus, 9 561 à 12 783 inclus et 17 229 à 21 673 inclus.

Madame Sandrine GIRARD et Monsieur Roger GIRARD interviennent également aux présentes en qualité de membres de l'indivision successorale de Madame Paule GIRARD titulaire de 10 197 actions numérotées 250 à 500 inclus, 1 644 à 2 786 inclus, 4 563 à 8 920 inclus et 12 784 à 17 228 inclus.

Soit la totalité des parties prenantes ou représentées titulaire des 21 673 actions de la société d'une même valeur nominale de 15 € chacune.

La Présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

En sa qualité de Présidente de la société, Madame Sandrine GIRARD, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

La Présidente dépose sur le bureau :

- . le rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021
- . les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements.
- . Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.



La Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- . **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,**
- . **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021**
- . **Mention de l'absence de convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce,**
- . **Pouvoirs en vue des formalités**

Personne ne demandant la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été établis. Il résulte desdits comptes un bénéfice comptable de 167 990.12 €.

La présidente rappelle que le résultat enregistre une hausse de 55 767 € par rapport à l'exercice précédent. Cette progression du résultat est imputable principalement à des ventes supplémentaires d'eaux-de-vie.

Le produit viticole augmente de 160 000 € pour atteindre 714 000 € contre 555 000 € sur l'exercice précédent. Le rendement au-dessus du quota a permis de constituer un supplément de réserve climatique pour 103 HL AP.

L'excédent brut d'exploitation stagne autour de 35%. Il s'élève sur l'exercice clos au 31 mars 2021 à 309 391 €.

Le taux d'endettement corrigé des comptes courants d'associés est de 26%. Ce ratio financier assure à l'entreprise d'une structure financière saine. Les comptes courants d'associés restent stables autour de 419 000 €.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 167 990.12 € de la manière suivante :

1. Réserve légale

Il est affecté en réserve légale 5% du bénéfice conformément à l'article 28 des statuts soit un montant total de 8 399.51 €. La réserve légale après affectation atteint 18 681.36 €.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale aura atteint 10% du Capital Social.

2. Autres réserves

L'Assemblée Générale décide d'affecter au compte « Autres réserves » le solde du bénéfice de l'exercice soit la somme de 159 590.61 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices sociaux précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Mention de l'absence de convention visée à l'article L.277-10 du Code de Commerce

Corrélativement aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale précise qu'au cours du dernier exercice écoulé, aucune convention n'est intervenue entre la société et l'Assemblée Générale Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance est levée à quinze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les actionnaires, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à MEURSAC (17120)

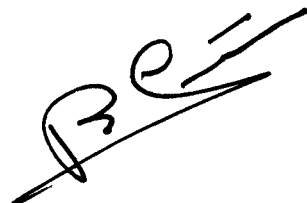
En deux exemplaires originaux (dont un pour le greffe du Tribunal de commerce de SAINTES et un à consigner dans le cahier des délibérations).

Le 27 août 2021

Madame Sandrine GIRARD



Monsieur Roger GIRARD



N° de Dossier : GIRA001

En Euro

ADEV001

Comptabilité Gestion Océan 70 route de Saint Jean d'Angély 17100 FONTCOUVERTE

SAS GIRARD

12 B Route DE CHEZ PAIN

17120 MEURSAC

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2021

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
1700601	304775	14	AST	651
N° Siret		38020098000015		

Exercice ouvert le	01/04/20	et clos le	31/03/21	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS GIRARD 12 B Route DE CHEZ PAIN 17120 MEURSAC	
SIRET 3 8 0 2 0 0 9 8 0 0 0 0 1 5	Mél : earl.girard@orange.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées CULTURE DE LA VIGNE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	187 783	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i> ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> ☐ Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i> ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %				

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS GbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom / Adresse

N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Comptabilité Gestion Océan 70 route de Saint Jean d'Angély 17100 FONTCOUVERTE	
Tél : 0546938600	Tél :
CGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
	Date : 09/07/21 Lieu : MEURSAC
	DIRECTEUR GENERAL GIRARD ROGER
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

So

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

1

[illegible]

MVLT restant à reporter

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : SAS GIRARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 12 B Route DE CHEZ PAIN 17120 MEURSAC		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 38020098000015			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 31/03/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Se

Désignation de l'entreprise		SAS GIRARD		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	325 095	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	481 542	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 671	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	325 765	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	167 990	
	Subventions d'investissement			DJ	6 175	
	Provisions réglementées *			DK	25 932	
	TOTAL (I)			DL	1 337 169	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	407 289	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	424 352	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	127 897	
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 942	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	24 556	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 037 034		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 374 204		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	693 789	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CP

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GIRARD							Néant ☐ *		
							Exercice N		
							France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	839 535	FE		FF	839 535		
		FG	9 220	FH		FI	9 220		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	848 755	FK		FL	848 755		
	Production stockée *					FM	102 769		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	44 860		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres Produits (1) (11)					FQ	11 573		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1 007 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	
	Variation de stock (marchandises) *							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	154 935
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	32 753
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	364 156
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	6 152
	Salaires et traitements *							FY	102 097
	Charges sociales (10)							FZ	26 902
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	81 952
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)							GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	768 946
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	239 012
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	1 657
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	46
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)							GP	1 703	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	2 793
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	2 793
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-1 090	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	237 922	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS GIRARD</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	566
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	955
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	613
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	13 765
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 767
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-11 634
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	58 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 011 795
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	843 804
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	167 990
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
IMMOS Dotation aux amortissements	14		
IMMOS Dotation aux amortissements	27		
IMMOS Dotation aux amortissements	40		
IMMOS Dotation aux amortissements	2 742		
IMMOS Dotation aux amortissements	75		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS GIRARD										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	300	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	83 654	KH		KI	39 450	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	72 768	KJ	72 768	KK		KL	280 000	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	9 828	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	883 836	KT		KU	20 595	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	25 377	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	1 908	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 336	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 072 879	LO		LP	349 873	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	22 671	8V		8W	28
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	22 671	LR		LS	28		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	1 095 850	OH		ØJ	349 901

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		par virements de poste à poste		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	300	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	123 104	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	352 768	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	9 828	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	904 431	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	25 377	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	1 908	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	5 336	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	1 422 752	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	22 699	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	22 699	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OK		ØL	1 445 751	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

82

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS GIRARD						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/03/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS GIRARD

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	3 834	PN	9 428	PO		PQ	13 262
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	416	PX		PY	416
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	671 673	QA	69 442	QB		QC	741 115
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agencements, aménagements divers	QD	13 532	QE	1 822	QF		QG	15 353
	Matériel de transport	QH	1 714	QI	150	QJ		QK	1 864
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 161	QM	695	QN		QO	3 856
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	693 914	QV	81 952	QW		QX	775 866
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	693 914	ØP	81 952	ØQ		ØR	775 866

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	13 687	T5		T6		T7	613	T8		T9	13 075
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7	78	V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III	X2	X3	13 765	X4		X5		X6	613	X7		X8	13 152
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	13 765	NR		NS		NT	613	NU		NV	13 152
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		13 765	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		613	Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				13 152

CADRE C					MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

88

Désignation de l'entreprise SAS GIRARD

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	12 780	13 765	613	25 932
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	12 780	13 765	613	25 932
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	12 780	13 765	613	25 932
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles }	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	13 765	613		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

se